

Bulletin du 17 juillet 2020

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : [www.mairie-goulven.fr](http://www.mairie-goulven.fr) et sur celui de la CLCL : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)  
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.  
Le prochain bulletin paraîtra le 31 juillet 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 28 juillet 2020.

### INFOS PRATIQUES

**Mairie :** ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Modification pendant l'été, cf article ci-dessous

#### Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

**Ordures ménagères :** Ramassage des bacs jaunes le mercredi 22 juillet. Ramassage des bacs gris le jeudi 30 juillet. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

### VOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

24	Le nombre de d'œuvres que vous pourrez contempler sur le parcours de l'exposition de sculptures organisée du 12 juillet au 12 septembre 2020.
6	Nombre de kilomètres du circuit. Les plans et explications sont disponibles au local Ty Gama et en mairie. En téléchargeant l'application izi.TRAVEL sur votre téléphone, puis en scannant le QR code qui se trouve devant chaque œuvre, vous aurez des explications détaillées de celles-ci !

⚡ **Modification des horaires d'ouverture de la mairie :** Du 20 au 31 juillet, la mairie sera ouverte le lundi de 13h30 à 16h30, le mardi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 9h à 12h. La mairie sera exceptionnellement fermée du 03 au 08 août 2020. En cas d'urgence, vous pouvez contacter M. le Maire au 06. 75. 12.17.91. Reprise des horaires habituels à compter du 10 août. Merci de votre compréhension.

⚡ **« La Poste Relais » à l'épicerie « A Côté »** le service dépôt de courrier, de colis et de lettres recommandées, l'affranchissement de lettres et de colis, la vente de timbres, d'enveloppes pré-timbrées et d'emballages colis est assuré à l'épicerie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 13h et de 16h à 20h ainsi que les samedis et dimanches de 8h30 à 13h et de 17h à 20h du 6 juillet au 30 septembre.

⚡ **Résumé de la réunion de Conseil municipal du 10 juillet :** Mme Miriam RASSE a tout d'abord exposé le **projet de reprise de l'épicerie-café-tabac du bourg dans un cadre coopératif**. Ce service de proximité est essentiel dans la commune et l'originalité du projet consiste à mener une gestion collective en associant des habitants à la vie du projet. Une réunion publique sera organisée prochainement pour connaître les envies des habitants. En plus des activités commerciales proposant des produits de première nécessité et des produits bio, locaux etc, il y pourrait y avoir des ateliers à l'intention des enfants et des adultes... La réflexion s'appuie sur des expériences similaires (notamment à Locmélard) et des contacts ont été pris avec des réseaux institutionnels afin de progresser sur ce projet. **Désignation délégué et suppléants pour les élections sénatoriales :** sont élus comme délégué : Yves ILIOU, comme suppléants : Marie-Claire ACQUITTER, Régis FEGAR, Christophe BODENNEC. **Délégation au maire pour ester en justice :** le conseil municipal délègue au maire le pouvoir d'ester en justice suite à la contestation d'un certificat d'urbanisme opérationnel négatif délivré à M. ROUDAUT Alain (Pen Havre). Le conseil municipal désigne le cabinet LE Roy Gourvennec Prieur pour défendre les intérêts de la commune après du tribunal administratif de Rennes dans cette affaire. **Formation des élus :** Le conseil décide à l'unanimité que chaque élu puisse bénéficier pour la durée du mandat, des droits à la formation, le montant des dépenses liées à la formation des élus sera plafonné à 5152 €. **Ventes de délaissés de voirie :** vente d'un délaissé de 25m<sup>2</sup> à Rababuan à M. Vincent DENISE et d'un délaissé de 79 m<sup>2</sup> à Bédiez à M. Joël LEOST. (1.07 € / m<sup>2</sup>, frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur). **Informations diverses :** Les devis pour le changement de 9 fenêtres de l'école sont parvenus en mairie - M. le maire a demandé à l'association « Les compagnons de la joie » d'enlever le container à vêtements du point éco de Gouerven (faute d'être régulièrement vidé des sacs sont abandonnés sur place ou près des colonnes de tri) - M. le Maire informe de la reprise du restaurant « Les Rigadelles » par M. Frédéric DIJON et de sa réouverture vers les 15 août après travaux.

## Goulven-Découverte, Sentiers & Patrimoines

**Exposition et brocante sont de retour cet été !**

Exposition de Sculptures du 12 juillet au 12 septembre,

**Infos :** [contact@goulven-decouverte.fr](mailto:contact@goulven-decouverte.fr)

**Du 18 au 26 juillet :** Démonstration et initiation à la sculpture sur bois, par Nicolas Izquierdo. Réalisation d'une sculpture en bois de 2.80m

**Les 19 et 20 juillet :** Dason Ar Mein, démonstration et initiation à la sculpture sur pierre.

En raison de la crise sanitaire, les concerts de l'été sont malheureusement annulés.



✂ **Réouverture de la crêperie de Saint-Gouven, pour la 29<sup>ème</sup> année !** Ouverte tous les jours, midi et soir, et en journée continue de mi-juillet à fin août. Possibilité de crêpes à emporter. Tél. : 02.98.83.55.76.

✂ **Rappel élagage :** chacun est responsable de l'élagage des branches à proximité des lignes. Merci de procéder au nécessaire.

## Vie associative

### ➤ **Amicale cycliste Gouven Tréfléz Plouider**

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
19 juillet	Départ 8h00, circuit 152, 110 km	Départ 8h30, circuit 74, 75 km	Départ 8h30, circuit 74, 65 km	Départ 8h30, circuit 3015, 70 km
26 juillet	Départ 8h00, circuit 138, 94 km	Départ 8h30, circuit 54, 73 km	Départ 8h30, circuit 54, 65 km	Départ 8h30, circuit 160, 70 km

## Vie Paroissiale

### **Communauté chrétienne de la côte des légendes**

**Samedi 18 juillet** messe à 18h30 Lesneven.

**Dimanche 19 juillet** messe à 9h30 à Kerlouan et 11h à Plounéour.

Pour ces messes, des mesures sont prises suivant les directives de la conférence des évêques de France et le gouvernement : Se présenter avant l'heure : entrée par une porte unique, placement dans la mesure des places disponibles. **Consignes :** Le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière.

**Messe en semaine :** Mardi 21 juillet la messe sera célébrée à 18h à la Chapelle St Egarec à Kerlouan. (Port du masque obligatoire et lavage des mains à l'entrée et à la sortie)

**Les obsèques** sont célébrées, soit dans les cimetières de la paroisse ou dans les églises, selon le souhait de la famille. Les assemblées sont limitées au nombre possible dans l'église en fonction des règles sanitaires. **Consignes :** Le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière. Les personnes qui assisteront aux obsèques devront attendre à l'extérieur de l'église. Elles rentreront après le corps du défunt et la famille.

**Maison paroissiale (presbytère) de Plounéour :** Permanence le mercredi et le samedi 10h à 11h30. Port du masque obligatoire quand on vient à la maison paroissiale.

**Chapelle Pol :** Visite de la chapelle le lundi et samedi de 15h à 17h à partir du 11 juillet. (Port du masque obligatoire)



## Communauté de communes



**Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77.**

**Contact@cc-pays-de-lesneven.fr [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)**

### • **TOURISME CÔTE DES LÉGENDES - Horaires du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**

Lesneven : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h. Kerlouan : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h. Village de Meneham à Kerlouan : tous les jours de 11h à 13h et de 14h30 à 18h30. Guissény : mardi, jeudi, samedi 10h-13h et de 14h à 18h30. Plounéour : mardi, jeudi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h30.

**SITE DE MENEHAM :** C'est les vacances à Meneham ! Au programme cette semaine : 21 juillet : mardi découverte avec visite guidée à 17h. 22 juillet : mercredi zen ou à bloc avec au choix initiation à l'escalade à 13h30 et 15h30 ou yoga à 17h30. 23 juillet : jeudi animé avec "Meneham, toute une histoire" à partir de 14h30. 24 juillet : vendredi qui bouge avec du tir à l'arc à partir de 14h. 26 juillet : dimanche gourmand avec vente de Pastes à partir de 10h30. Plus d'informations : [www.meneham.bzh](http://www.meneham.bzh) ou 02 98 83 95 63. > Plus d'informations : [www.meneham.bzh](http://www.meneham.bzh) ou 02 98 83 95 63

### **Exposition « Léon, à table ! »**

De juin à septembre, la nouvelle exposition temporaire de Meneham « Léon, à table ! » met à l'honneur les habitants de la Côte des Légendes et leur recette favorite, en mettant l'accent sur la richesse de nos produits locaux. De notre spécialité léonarde le kig ha farz, en passant par les classiques bretons et des créations originales, un joli tour d'horizon sucré et salé de la Côte des Légendes !

• **MAISON DE L'EMPLOI :** ouverte au public aux horaires suivants : 8h30-12h00/13h30-17h00 (16h30 le vendredi). Afin de respecter les mesures de distanciation, nous acceptons 3 personnes en simultané au sein de la structure. Il est conseillé de faire vos démarches en ligne en contactant nos services par mail ([maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr](mailto:maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr)) ou téléphone (02.98.21.13.14) chaque fois que cela est possible. Le port du masque est obligatoire. Un gel désinfectant est prévu à l'entrée de la Maison de l'Emploi ainsi que des masques.

• **HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LESNEVEN : de nouveau accessible au public** suivant les horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). En raison de la crise sanitaire actuelle, pour protéger les agents et les usagers, le **port du masque est obligatoire** et du **gel hydroalcoolique est à disposition du public**. Pour la sécurité de tous, merci de respecter les gestes « barrière » et de maintenir une distance minimum de 1 m entre chaque personne. Afin d'éviter ou d'écourter au maximum les contacts, il est demandé de continuer à privilégier les demandes en lignes ou les rendez-vous par mail ou par téléphone à chaque fois que cela est possible (service déchets, service eau/assainissement, urbanisme, enfance jeunesse, marchés publics...)> **L'accueil général de la CLCL est accessible au 02 98 21 11 77 - [contact@clcl.bzh](mailto:contact@clcl.bzh)**



• **SERVICE DÉCHETS.** L'accueil du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) sera, durant la période estivale, **fermé au public tous les jeudis**. Il est accessible aux horaires d'ouverture suivants : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse [riom@clcl.bzh](mailto:riom@clcl.bzh) ou par téléphone au 02.98.21.87.88. **ACCÈS DÉCHÈTERIE LESNEVEN :** Depuis le 06 juillet, les gardiens n'ouvriront plus la barrière aux usagers sans cartes d'accès. Si vous n'avez pas encore récupéré votre carte ou si celle-ci n'est plus active (vol ou perte), nous vous invitons à prendre contact avec le service déchets. **EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI :** Depuis juillet 2020, le tri évolue et passe au niveau supérieur ! Pour accompagner ces changements, les habitants de la CLCL vont recevoir dans leur boîte aux lettres un courrier explicatif ainsi qu'un nouveau mémo tri illustrant ces nouvelles consignes. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les bacs et colonnes jaunes. Désormais, plus de doute à avoir ... TOUS les emballages et papiers se trient !



Ce qu'il faut retenir : Si c'est un **emballage** > je le dépose dans le bac jaune ou la colonne jaune ! Pour qu'il soit correctement traité > je le jette **en vrac et bien séparés** les uns des autres ! Inutile de la laver > il suffit de **bien le vider** !

Un doute ? Une question sur le tri sélectif : contactez notre ambassadrice du tri au 02.98.21.05.05. ou [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh) / De nombreuses informations sont également accessible via le site internet [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) ou sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

• **ENFANCE-JEUNESSE : INSCRIPTIONS FORMATIONS BAFA.** Le stage se déroulera du 24 au 31 octobre. Compte tenu des directives et protocoles actuels liés au COVID 19, le nombre de places disponible pour cette session de formation n'est pas encore connu. Pour confirmer le travail déjà engagé avec les élus de la commission "enfance jeunesse", sur les questions relatives à l'accueil pour tous, la CLCL a fait le choix de proposer en plus un stage d'approfondissement BAFA sur la thématique "Accueil des enfants en situation de handicap" du 26 au 31 octobre 2020. En collaboration avec Familles Rurales Bretagne. Cette session s'adresse aux jeunes ayant déjà réalisé à la fois leur formation générale et leur stage pratique. > *Les jeunes intéressés par ces dispositifs, ou souhaitant davantage d'informations sur le métier d'animateur ou la formation BAFA sont invités à se rapprocher du Point Information Jeunesse (PIJ) - Place Le Flô à Lesneven – 06.45.85.85.50. – [pjj@clcl.bzh](mailto:pjj@clcl.bzh) – [www.facebook.com/pjjclcl](https://www.facebook.com/pjjclcl)*

• **TRANSPORT : OUVERTURE DES LIGNES ESTIVALES.** Du 06 juillet au 31 août 2020 inclus, les lignes 23 et 24 font l'objet d'ajustements afin de faciliter le déplacement des habitants de la communauté de communes vers les plages du territoire. L'objectif est de rendre accessible le littoral au plus grand nombre et notamment les personnes les moins autonomes avec les jeunes comme cible prioritaire. Tarifs 2020 : 1,50€ = Roulez Jeunesse (-25 ans) / 2€ = Ticket unité / 15€ = Carnet 10 voyages. Un dépliant avec les horaires et les trajets est disponible sur le site [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) > rubrique mobilité ou sur <http://www.bihan.fr>, n'hésitez pas à le télécharger. **MODALITÉS COVID :** Port du masque obligatoire – pas de retour monnaie (prévoir le compte juste)

• **COMMANDE PUBLIQUE : MARCHÉS EN COURS** > Elaboration d'un profil type baignade relatif à la pêche à pied sur la baie de Goulven *Date limite de candidature : 17 juillet 11h30.* > Etudes patrimoniales et schémas directeurs assainissement *Date limite de candidature : 30 juillet 11h30.* > Étude pré-opérationnelle pour l'habitat *Date limite de candidature : 14 août 11h30.* > Réhabilitation de deux châteaux d'eau : LESNEVEN - 600 M3 et Kerlouan - 1000 M3 *Date limite de candidature : 28 août 11h30.*

• **EAUX DE BAIGNADE / BASSINS VERSANTS.** L'été arrive et pour profiter au mieux de notre beau littoral quelques gestes simples sont à adopter pour limiter la pollution des eaux de baignades : En camping-car, même sur un terrain privé, pensez à vidanger vos eaux usées et toilettes chimiques dans un dispositif adapté type aire de vidange. Ne les jetez jamais dans le fossé. Sur la plage, pensez à ramasser derrière votre chien. Pour cela avant la ballade, on s'équipe d'un petit sac que l'on glisse dans sa poche. > Grâce à ces petits réflexes vous aiderez à préserver la qualité de l'eau des rivières et la beauté des plages du littoral. Pensez-y !

• **PREVENTION DES INONDATIONS. Jeudi 17 septembre / L'Arvorik - Lesneven / 19h30. CONFÉRENCE : LA MER A L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.** Le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes est soumis aux risques de submersion marine et de recul du trait de côte. Dans le cadre de sa stratégie en faveur du climat (PCAET) et de la prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la CLCL laisse la parole à deux conférenciers de renom Jean JOUZEL (Climatologue), Nicolas VANIER (explorateur) pour partager leur expérience et sensibiliser les acteurs et habitants du territoire face aux effets du changement climatique et des conséquences de l'élévation du niveau de la mer. | **ENTREE GRATUITE SUR RESERVATION AUPRES DE LA CLCL : 02 98 21 11 77**

• **MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP) CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)** La CPAM sera de nouveau accessible au public à partir du lundi 20 juillet. Dans l'attente, merci de continuer à effectuer et suivre vos démarches en ligne en se connectant au compte « ameli ». **CONCILLIATEUR DE JUSTICE** A compter du 1<sup>er</sup> juillet, les permanences du conciliateur de justice se tiendront au Centre Socioculturel Intercommunal (2 Rue des Déportés, 29260 Lesneven). Pour un rendez-vous, merci de contacter le 02.98.83.04.91.

• **OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE / OFIS PUBLIK AR BREZHONEG. CAMPAGNE DE PROMOTION 2020 POUR L'ENSEIGNEMENT DU BRETON AUX ADULTES.** Le Breton, notre langue. La langue bretonne attire de plus en plus d'apprenants : cette année, ils sont plus de 30.000, jeunes et adultes venus de tous horizons. Ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, stages intensifs de 6 ou 9 mois. A l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail. Evit gouzout hiroc'h / Pour plus d'informations : 08.20.20.23.20. / <http://www.fr.brezhoneg.bzh/10-se-former.htm> / [opab@opab.bzh](mailto:opab@opab.bzh)



## Informations diverses

★ **Jeune, diplômé et expérimenté, propose garde d'enfants.** Contactez Tony LE GOUIL au 06.20.94.71.05.

★ **EXPOSITION DE PEINTURE et œuvres d'art** du 12 juillet au 2 août, salle Paotr Treoure, derrière la mairie de Plounéour-Trez de

10h à 12h de 15h à 19h. Entrée libre. Exposition organisée dans le respect des normes sanitaires. Masque non obligatoire mais bienvenu. Tel : 07 68 03 44 77 ou 06 63 26 07 51

★**L'Accueil de jour (La Parenthèse)** ouvert du lundi au vendredi destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Tel : 02.98.21.29.00

★**Cabinet infirmier de la Butte** : réouverture de l'accueil du public dans nos locaux de 13h30 à 14h tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, dans le respect des gestes barrières. Possibilité de prélèvements sanguins au cabinet tôt le matin sur RDV en appelant au 02.98.25.40.06.

L'EFS (établissement français du sang) cessant la réalisation de saignées au 1<sup>er</sup> juillet, nous assurons désormais ce soin à domicile.

Par ailleurs, nous tenions à remercier l'ensemble des personnes qui nous ont offert ou proposé du matériel de protection et confectionné des masques dès le début de la crise sanitaire.

★**Tennis de table Le Folgoët**-Lesneven, seul club affilié à la FFTT de la Communauté de Communes vous accueille tant pour le loisir que pour la compétition. Plusieurs créneaux d'entraînement pour les loisirs, initiés et jeunes sont ouverts. Rens : 06 25 84 39 45.

★ **Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique** : service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02.98.21.02.02.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré**. Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10h à 12h et 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin,

sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : [ferme.baie.goulven@gmail.com](mailto:ferme.baie.goulven@gmail.com)

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Pour cela, commander par téléphone 02.98.83.49.11. ou envoyer votre liste par mail [yaelbusson@hotmail.fr](mailto:yaelbusson@hotmail.fr) Paiement par chèque ou espèces.

★ **Le Gouil Couverture**, entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. [legouilcouverture29@hotmail.com](mailto:legouilcouverture29@hotmail.com)

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : [gce29@orange.fr](mailto:gce29@orange.fr)

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : [atelierbarravel@orange.fr](mailto:atelierbarravel@orange.fr)

★**Correctrice**, ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★**Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** » : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32



## Divers

**CINEMA EVEN – LESNEVEN. FILLES DE JOIE** (-12 ANS) – Drame / Belgique : samedi 18 à 20h15. **LES PARFUMS** – Comédie / France vendredi 17, dimanche 19 et lundi 20 à 20h15. **PAT'PATROUILLE** – Animation / USA : dimanche 19 à 10h45. **DIVORCE CLUB** – Comédie / France : jeudi 23, samedi 25 et dimanche 26 à 20h15. **UNE SYRENE A PARIS** – Drame / France : vendredi 24 à 20h15. **NOUS LES CHIENS** (+6 ANS) – Animation / Corée du Sud : dimanche 26 à 10h45. **BENNI** – Drame / Allemagne : lundi 27 à 20h15 (VOSTR)



## Mémento

**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal)

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

**Service de soins infirmiers à domicile** « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**ADS services d'aide et de soins à domicile**, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. [www.ads.llp.fr](http://www.ads.llp.fr)

**AD Seniors** : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. [www.adseniors-brest.com](http://www.adseniors-brest.com)

**Lyonnais des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

**Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Conciliateur de justice** : ☎ 02.98.21.11.77 ou par mail [charles.quemeneur@conciliateurdejustice.fr](mailto:charles.quemeneur@conciliateurdejustice.fr)

**Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand)** 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.



**Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault,**

**Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg**. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

**Puéricultrice de la PMI** : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

**Correspondants Ouest-France** : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

[thierry.maheas@wanadoo.fr](mailto:thierry.maheas@wanadoo.fr) Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. [guyloucaradec@yahoo.fr](mailto:guyloucaradec@yahoo.fr)

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conseillers départementaux** : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, [pascal.goulaouic@finistere.fr](mailto:pascal.goulaouic@finistere.fr) et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, [ledie.lehir@finistere.fr](mailto:ledie.lehir@finistere.fr)

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

**Permanence de Mme Melchior, députée** 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

**Les offres d'emploi en agriculture** sont consultables sur : [www.anefa-emploi.org](http://www.anefa-emploi.org) toutes les formations de l'agriculture sont sur : [www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org](http://www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org)

**REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels)** :

06.47.82.78.48 [repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com)